



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – FORMATION PROFESSIONNELLE

Désignation

Kom'K est un organisme de formation professionnelle continue dont le siège social est situé au 8 avenue Roger Salengro, 13830 Roquefort-la-Bédoule. Kom'K conçoit et dispense des actions de formation inter-entreprises et intra-entreprises, en présentiel et, le cas échéant, à l'aide d'outils numériques complémentaires, sur l'ensemble du territoire national.

Définitions

Client : toute personne physique ou morale passant commande d'une formation auprès de Kom'K.

Stagiaire : la personne physique participant à une formation.

CGV : les présentes Conditions Générales de Vente.

OPCO : opérateurs de compétences chargés du financement de la formation professionnelle.

Objet et champ d'application

Les présentes CGV régissent les relations contractuelles entre Kom'K et le Client. Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV, lesquelles prévalent sur tout autre document, notamment les conditions générales d'achat du Client.

Devis – Convention – Attestations

Un devis est établi pour chaque action de formation. La commande devient définitive à réception du devis daté, signé et portant la mention « Bon pour accord ». Une convention ou un contrat de formation peut être établi le cas échéant. À l'issue de la formation, Kom'K remet au Client et/ou au Stagiaire une attestation de fin de formation ainsi que les feuilles d'émarginement.

Prix et modalités de paiement

Les prix sont indiqués en euros hors taxes et majorés de la TVA en vigueur. Sauf conditions particulières précisées au devis ou à la convention, les factures sont payables à réception. Le règlement s'effectue par virement bancaire. Des modalités de paiement échelonné peuvent être accordées à titre exceptionnel et doivent être formalisées avant le démarrage de la formation.

Prise en charge par un OPCO

En cas de financement par un OPCO, il appartient au Client d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation et de fournir l'accord de financement correspondant. À défaut de réception

de cet accord au premier jour de formation, l'intégralité des frais de formation sera facturée au Client.

Conditions d'annulation et de report

Toute annulation doit être notifiée par écrit au moins 10 jours calendaires avant le début de la formation. Entre 4 et 9 jours calendaires avant la formation, une pénalité correspondant à 10 % du montant total sera facturée. En cas d'annulation moins de 3 jours calendaires avant le début de la formation, une pénalité correspondant à 50 % du montant total sera facturée. Les demandes de report doivent être formulées par écrit au moins 10 jours calendaires avant la date de la formation.

En cas d'annulation par Kom'K pour cas de force majeure, indisponibilité du formateur ou effectif insuffisant, la formation sera reportée ou remboursée sans frais pour le Client.

Programme des formations

Les contenus pédagogiques sont fournis à titre indicatif. Kom'K se réserve le droit d'adapter les programmes en fonction du niveau des participants, de la dynamique de groupe ou de l'actualité, sans que ces ajustements ne remettent en cause la qualité pédagogique des prestations.

Propriété intellectuelle

L'ensemble des supports pédagogiques remis dans le cadre des formations est protégé par le droit d'auteur. Toute reproduction, représentation, diffusion ou utilisation, totale ou partielle, à d'autres fins que personnelles, est strictement interdite sans l'autorisation écrite préalable de Kom'K.

Données personnelles – RGPD

Les données personnelles collectées sont nécessaires à la gestion des inscriptions et des actions de formation. Elles sont traitées conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (UE 2016/679) et à la loi Informatique et Libertés modifiée. Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de limitation du traitement des données le concernant.

Loi applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont régies par le droit français. En cas de litige, une solution amiable sera recherchée avant toute action judiciaire. À défaut d'accord amiable, les tribunaux de Marseille seront seuls compétents.

Informations légales

Kom'K – 8 avenue Roger Salengro – 13830 Roquefort-la-Bédoule
SIRET : 90505950700012 – NDA : 93131987513 (ne vaut pas agrément de l'État)
Contact : katia.ferrandi@kom-k.fr – 06 16 92 01 35

Les présentes CGV sont réputées acceptées par la signature du devis portant la mention « Bon pour accord ».

Version : Janvier 2026